



Conditions financières et générales (année scolaire 2019/2020)

Moyenne Section (1^{ère} enfantine / 1P HarmoS)

Grande Section (2^{ème} enfantine / 2P HarmoS)

1^{ère} année (1^{ère} primaire / 3P HarmoS)

2^{ème} année (2^{ème} primaire / 4P HarmoS)

3^{ème} année (3^{ème} primaire / 5P HarmoS)

4^{ème} année (4^{ème} primaire / 6P HarmoS)

5^{ème} année (5^{ème} primaire / 7P HarmoS)



Chemin des Champs-Courbes 25B, 1024 Ecublens

Téléphone : 021 694 29 30 / fax 021 694 29 31

www.vivalys.ch / info@vivalys.ch



Sommaire	Page
Finance d'inscription unique	3
Ecolage, fournitures, uniformes et activités extrascolaires obligatoires	3
Accueil du matin - facultatif // dès 7 heures 30	3
Repas (yc encadrement) - facultatif // de 12 heures 00 à 13 heures 30	4
Accueil du soir - facultatif // de 15 heures 30 à 18 heures 00 (mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 00)	4
Etudes assistées 2 ^{ème} année (4P HarmoS) // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25 (lundis, mardis et jeudis)	4
Etudes surveillées 3 ^{ème} année (5P HarmoS) // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25 (lundis, mardis et jeudis)	4
Etudes surveillées dès la 4 ^{ème} année (6P HarmoS) // facult. de 15 heures 40 à 16 heures 40 (lu, ma, je et ve)	5
Cours privés	5
Transport scolaire - horaire	5/6
Transport scolaire - tarifs	6/7
Réinscription	7
Délai de résiliation, annulation de l'inscription ou de la réinscription	7
Modalités de paiement	8
Autorisations (photos, vidéos et sorties)	8
Dispositions administratives	8
Relation bancaire	9
Camps de vacances « Les Graines de Curieux » - partenariat	9
Annexes	
Horaires Moyenne Section & Grande Section	9
Horaires 1 ^{ère} année, 2 ^{ème} année, 3 ^{ème} année, 4 ^{ème} année et 5 ^{ème} année	9/10
Récapitulatif des prestations	10/11
Tableau des équivalences en fonction de l'âge des enfants	12



Finance d'inscription unique

Dès que l'inscription a été confirmée aux parents, la finance d'inscription de CHF 1'000.00 doit être versée pour chaque nouvel enfant.

Pour les parents qui se sont déjà acquittés de la finance d'inscription de CHF 250.00 auprès de la garderie les Petits Acrobates à Lausanne, du centre de vie enfantine « La Nanosphère » à l'EPFL ou du centre de vie enfantine « Le Microcosme » à Lausanne, la finance d'inscription à l'Ecole Vivalys s'élève à CHF 750.00.

Dans tous les cas, l'inscription de l'enfant est définitivement confirmée au moment où le paiement de la finance d'inscription a pu être enregistré par l'Ecole Vivalys. Cette finance couvre les frais administratifs d'admission. Elle n'est donc remboursée en aucun cas et n'est pas déductible des factures à venir.

Toute autre et plus ample indemnité pour rupture de contrat est expressément réservée - voir chapitre « délai de résiliation, annulation de l'inscription ou de la réinscription » ci-après - page 7 -.

Ecolage, fournitures, uniformes et activités extrascolaires obligatoires

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
Moyenne section	6'480.00	4'860.00	4'860.00	16'200.00
Grande section	6'520.00	4'890.00	4'890.00	16'300.00
1 ^{ère} année	6'600.00	4'950.00	4'950.00	16'500.00
2 ^{ème} année	6'600.00	4'950.00	4'950.00	16'500.00
3 ^{ème} année	6'640.00	4'980.00	4'980.00	16'600.00
4 ^{ème} année	6'700.00	5'025.00	5'025.00	16'750.00
5 ^{ème} année	6'760.00	5'070.00	5'070.00	16'900.00

Sont inclus dans les montants indiqués ci-dessus, l'écolage et toutes les activités comprises dans le cadre du programme scolaire (tennis dès la Grande Section, taekwondo pour toutes les classes - chaque semaine / extra-muros - ; école alpine avec un guide de haute montagne, sorties thématiques, etc) ainsi que les fournitures scolaires et les uniformes pour tous les niveaux.

N'est pas inclus dans les montants indiqués ci-dessus la tenue de sport personnelle pour le taekwondo (dobok) qui peut être achetée au prix de CHF 70.00 ou louée pour l'année scolaire au prix de CHF 35.00.

Accueil du matin - facultatif // dès 7 heures 30

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
1 jour	120.00	90.00	90.00	300.00
2 jours	240.00	180.00	180.00	600.00
3 jours	360.00	270.00	270.00	900.00
4 jours	480.00	360.00	360.00	1'200.00
5 jours	600.00	450.00	450.00	1'500.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de participer à un accueil du matin unique au prix de CHF 15.00.



Repas (yc encadrement) - facultatif // de 12 heures 00 à 13 heures 30

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	252.00	189.00	189.00	630.00
2 jours	504.00	378.00	378.00	1'260.00
3 jours	756.00	567.00	567.00	1'890.00
4 jours	1'008.00	756.00	756.00	2'520.00
5 jours	1'260.00	945.00	945.00	3'150.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de prendre un repas unique au prix de CHF 25.00.

Accueil du soir - facultatif // de 15 heures 30 à 18 heures 00 (mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 00)

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
Lundi	208.00	156.00	156.00	520.00
Mardi	208.00	156.00	156.00	520.00
Mercredi (1330-1800)	370.00	277.50	277.50	925.00
Jeudi	208.00	156.00	156.00	520.00
Vendredi	208.00	156.00	156.00	520.00

Pour information

Total 5 jours	1'202.00	901.50	901.50	3'005.00
Total 4 jours (sans mer.)	832.00	624.00	624.00	2'080.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de participer à un accueil du soir unique au prix de CHF 20.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et de CHF 35.00 pour le mercredi.

Études assistées 2^{ème} année (4P HarmoS) // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25 (lundis, mardis et jeudis)

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
Lundi (45 minutes)	240.00	180.00	180.00	600.00
Mardi (45 minutes)	240.00	180.00	180.00	600.00
Jeudi (45 minutes)	240.00	180.00	180.00	600.00

Les études assistées sont destinées prioritairement aux enfants du secteur primaire à partir de la 2^{ème} année (4P HarmoS).

Études surveillées 3^{ème} année (5P HarmoS) // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25 (lundis, mardis et jeudis)

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
Lundi (45 minutes)	240.00	180.00	180.00	600.00
Mardi (45 minutes)	240.00	180.00	180.00	600.00
Jeudi (45 minutes)	240.00	180.00	180.00	600.00

Ces études surveillées sont destinées prioritairement aux enfants du secteur primaire à partir de la 3^{ème} année (5P HarmoS).



Conditions financières et générales 2019/2020
tous les tarifs s'entendent en francs suisses / CHF

Etudes surveillées dès la 4^{ème} année (6P HarmoS) // facult. de 15 heures 40 à 16 heures 40 (lu, ma, je et ve)

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
Lundi (60 minutes)	320.00	240.00	240.00	800.00
Mardi (60 minutes)	320.00	240.00	240.00	800.00
Jeudi (60 minutes)	320.00	240.00	240.00	800.00
Vendredi (60 minutes)	320.00	240.00	240.00	800.00

Ces études surveillées sont destinées aux enfants du secteur primaire à partir de la 4^{ème} année (6P HarmoS).

Cours privés

	Par période de 40 minutes
Cours privés (1 élève)	70.00
Cours semi-privés (2 ou 3 élèves)	45.00
Cours collectifs (dès 4 élèves)	25.00

Les cours privés s'organisent à la demande des parents ou sur recommandation d'un professeur avec l'accord des parents.

Transport scolaire - horaire

Un transport scolaire est organisé au départ de la garderie Les Petits Acrobates à Lausanne, du centre de vie enfantine Le Microcosme à Lausanne, du centre de vie enfantine La Nanosphère à l'EPFL ainsi qu'au départ de Morges. Le retour est possible dans l'une ou l'autre de ces mêmes structures ainsi qu'à Morges.

Les tournées sont les suivantes et peuvent être prises « à la carte » au niveau du nombre de jours souhaités. L'inscription est valable pour le trimestre (voir à ce sujet « Délai de résiliation, annulation de l'inscription ou de la réinscription » en page 7).

Aller

Aller 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année, 4^{ème} année et 5^{ème} année

Ligne	Départ de	A destination de	Accueil dès *	Départ à	Tarifs
1.0	Les Petits Acrobates	Ecole Vivalys	7 heures 30	7 heures 40	Voir en pages 6/7
2.0	Le Microcosme	Ecole Vivalys	7 heures 30	7 heures 50	Voir en pages 6/7
3.0	La Nanosphère	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 00	Voir en pages 6/7
4.0	Morges (Ville de)	Ecole Vivalys		7 heures 50	Voir en pages 6/7

Aller Moyenne Section et Grande Section

Ligne	Départ de	A destination de	Accueil dès *	Départ à	Tarifs
1.1	Les Petits Acrobates	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 15	Voir en pages 6/7
2.1	Le Microcosme	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 35	Voir en pages 6/7
3.1	La Nanosphère	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 50	Voir en pages 6/7
4.1	Morges (Ville de)	Ecole Vivalys		8 heures 35	Voir en pages 6/7



Transport scolaire - horaire - suite

Retour

Retour (lundi, mardi, mercredi - avec accueil du soir -, jeudi et vendredi)

Ligne	Départ de	A destination de	Départ à *	Arrivée à **	Tarifs
A	Ecole Vivalys	La Nanosphère	15 heures 40	15 heures 45	Voir en pages 6/7
B	Ecole Vivalys	Le Microcosme	15 heures 40	15 heures 55	Voir en pages 6/7
C	Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	15 heures 40	16 heures 10	Voir en pages 6/7
M	Ecole Vivalys	Morges (Ville de)	15 heures 40	16 heures 05	Voir en pages 6/7

D	Ecole Vivalys	La Nanosphère	17 heures 35	17 heures 40	Voir en pages 6/7
E	Ecole Vivalys	Le Microcosme	17 heures 35	18 heures 00	Voir en pages 6/7
F	Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	17 heures 35	18 heures 20	Voir en pages 6/7
N	Ecole Vivalys	Morges (Ville de)	17 heures 35	18 heures 00	Voir en pages 6/7

Retour le mercredi (sans l'accueil du soir)

Ligne	Départ de	A destination de	Départ à *	Arrivée à **	Tarifs
G	Ecole Vivalys	La Nanosphère	13 heures 40	13 heures 45	Voir en pages 6/7
H	Ecole Vivalys	Le Microcosme	13 heures 40	13 heures 55	Voir en pages 6/7
I	Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	13 heures 40	14 heures 10	Voir en pages 6/7
O	Ecole Vivalys	Morges (Ville de)	13 heures 40	14 heures 05	Voir en pages 6/7

* au lieu de départ

** au lieu de destination ; heure d'arrivée sujette à variations en fonction du trafic

Transport scolaire - tarifs

Simple course (Les Petits Acrobates → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	80.00	60.00	60.00	200.00
2 jours	160.00	120.00	120.00	400.00
3 jours	240.00	180.00	180.00	600.00
4 jours	320.00	240.00	240.00	800.00
5 jours	400.00	300.00	300.00	1'000.00

Simple course (Le Microcosme → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	48.00	36.00	36.00	120.00
2 jours	96.00	72.00	72.00	240.00
3 jours	144.00	108.00	108.00	360.00
4 jours	192.00	144.00	144.00	480.00
5 jours	240.00	180.00	180.00	600.00

Simple course (La Nanosphère → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	20.00	15.00	15.00	50.00
2 jours	40.00	30.00	30.00	100.00
3 jours	60.00	45.00	45.00	150.00
4 jours	80.00	60.00	60.00	200.00
5 jours	100.00	75.00	75.00	250.00



Transport scolaire - tarifs - suite

Simple course (Morges - Ville de - → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	72.00	54.00	54.00	180.00
2 jours	144.00	108.00	108.00	360.00
3 jours	216.00	162.00	162.00	540.00
4 jours	288.00	216.00	216.00	720.00
5 jours	360.00	270.00	270.00	900.00

Réinscription

Le formulaire de réinscription est à retourner dûment signé au plus tard pour le 28 février 2020. Passé ce délai, l'Ecole Vivalys se réserve le droit de ne plus accepter l'élève. En cas d'annulation de la réinscription, les mêmes conditions que pour le désistement (voir ci-après « Délai de résiliation, annulation de l'inscription ou de la réinscription ») sont appliquées.

Délai de résiliation, annulation de l'inscription ou de la réinscription

En préambule, il est rappelé que les trimestres comptables sont les suivants :

- 1^{er} trimestre comptable (4 mois): du 1^{er} septembre au 31 décembre
- 2^{ème} trimestre comptable (3 mois): du 1^{er} janvier au 31 mars
- 3^{ème} trimestre comptable (3 mois): du 1^{er} avril au 30 juin

En cas de désistement annoncé par lettre recommandée (date du timbre postal fait foi) adressée à la Direction avant le début de l'année scolaire alors que l'inscription a été confirmée ou que le bulletin de réinscription signé a été renvoyé, les frais suivants seront facturés :

- du 1^{er} mars au 15 juillet pour l'année scolaire suivante : l'équivalent de 2 mois d'écolage
- dès le 16 juillet pour l'année scolaire suivante : l'équivalent du 1^{er} trimestre d'écolage

Le départ de l'Ecole Vivalys en cours d'année doit être annoncé à la Direction par lettre recommandée (date du timbre postal fait foi) :

- au plus tard le 31 octobre pour un départ à la fin du 1^{er} trimestre comptable (31 décembre)
- au plus tard le 31 janvier pour un départ à la fin du 2^e trimestre comptable (31 mars)

Au-delà des échéances mentionnées ci-dessus, le trimestre comptable en cours ainsi que le trimestre comptable suivant seront facturés.

Ces mêmes conditions s'appliquent pour tous les services ou forfaits figurant dans ces conditions financières et générales.



Modalités de paiement

Les prix sont calculés forfaitairement, ce pour l'ensemble des prestations mentionnées dans ces conditions financières et générales. Ils sont basés sur le nombre de semaines d'activité pour le trimestre complet, respectivement pour l'année scolaire complète. Ils tiennent compte notamment des absences pour les activités extrascolaires et les vacances. Aucune réduction ne sera accordée même en cas de résiliation anticipée.

Tous les montants s'entendent TVA comprise (sur les prestations soumises) et en CHF (francs suisses).

Les modalités de paiement (mensuel, trimestriel et annuel) indiquées ci-dessous s'appliquent uniquement à la partie « Ecolage, fournitures, uniformes et activités extrascolaires obligatoires ».

Modalités de paiement : **Mensuel** : 10 factures émises d'août à mai, payables par mois d'avance. Un supplément de 3% du montant de l'écolage est facturé.

Trimestriel : 3 factures émises par année ; une en juin pour le 1^{er} trimestre, une en décembre pour le 2^{ème} trimestre et une en mars pour le 3^{ème} trimestre. Les trois factures sont payables par trimestre d'avance.

Annuel : 1 facture émise en juin payable par année d'avance. Un rabais de 3% du montant de l'écolage est déduit.

Un paiement par acompte n'est pas possible pour les facturations trimestrielles et annuelles. Tout paiement par acompte entraîne automatiquement et sans information préalable une majoration de 3% du montant encaissé hors délais prévus.

Toutes les autres prestations (soit toutes sauf la partie « Ecolage, fournitures, uniformes et activités extrascolaires obligatoires ») sont facturées mensuellement; par mois d'avance sans supplément (+3%), ni rabais (-3%).

Autorisations (photos, vidéos et sorties)

Les parents autorisent par leur signature sur le formulaire d'inscription l'Ecole Vivalys à :

- ✓ Filmer et photographier leur enfant dans le cadre des activités scolaires, extrascolaires ou au cours des fêtes de l'école et à diffuser ces images sur le site internet www.vivalys.ch ou, par exemple, dans le hall d'entrée de l'école sans toutefois que l'enfant ne soit d'une quelconque manière identifiable (aucune mention du prénom, ni du nom) et dans le respect total de la dignité de l'enfant.

Les parents acceptent tacitement ces dispositions concernant la diffusion d'images de leur enfant. Dans le cas contraire, ils doivent le faire savoir en faisant parvenir un mail à info@vivalys.ch en indiquant de manière précise, le prénom et le nom de l'enfant. Un message de confirmation leur parviendra.

- ✓ Effectuer des sorties en transport public ainsi qu'au moyen du bus scolaire.

Dispositions administratives

La signature du contrat d'inscription ou du formulaire de réinscription vaut acceptation des présentes conditions financières et générales.

Les présentes conditions financières et générales sont valables dès l'année scolaire 2019/2020. Elles annulent et remplacent les précédentes.

Dès leur acceptation, ces conditions financières et générales s'appliquent à tous les élèves admis pour l'année scolaire en cours quelle que soit l'édition des conditions financières et générales initialement signée par les parents. Toute modification et adaptation des tarifs demeure réservées.

La législation suisse est la seule applicable aux rapports découlant des présentes conditions financières et générales et des contrats s'y rapportant, quel que soit le domicile des parents ou des titulaires de l'autorité parentale.

Le for juridique est à Lausanne.



Conditions financières et générales 2019/2020
tous les tarifs s'entendent en francs suisses / CHF

Relation bancaire

Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne

IBAN CH43 0076 7000 K531 7020 0

BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX
Clearing : 767
CCP de la banque : 10-725-4

Compte ouvert au nom de :

Ecole Vivalys SA
Chemin des Champs-Courbes 25B
1024 Ecublens

Camps de vacances « Les Graines de Curieux » - partenariat

Ouverts aux 3 à 12 ans, les camps des Graines de Curieux sont destinés aux enfants qui désirent passer des vacances scolaires où l'on s'amuse tout en découvrant. Les détails sur les activités proposées sont disponibles sur le site internet www.lesgrainesdecurieux.ch.

Les camps ont lieu durant toutes les vacances scolaires (sauf celles de Noël et durant le mois d'août). L'accueil et l'accompagnement des enfants sont assurés par une équipe de professionnels de 7 heures 30 à 18 heures 30.

Horaires Moyenne Section & Grande Section

L'horaire suivant est valable pour la Moyenne Section et la Grande Section.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

0730-0900	Accueil du matin	Facultatif
0900-1200	Ecole	Obligatoire
1200-1330	Repas	Facultatif
1330-1530	Ecole	Obligatoire
1530-1800	Accueil du soir	Facultatif

Mercredi

0730-0900	Accueil du matin	Facultatif
0900-1200	Ecole	Obligatoire
1200-1330	Repas	Facultatif
1330-1800	Accueil du soir	Facultatif

Grâce à notre partenaire « Les Graines de Curieux » l'accueil de votre enfant est également possible durant toutes les vacances scolaires (hormis celles de Noël et le mois d'août). Les détails sur les activités proposées sont disponibles sur le site internet www.lesgrainesdecurieux.ch.

Horaires 1^{ère} année, 2^{ème} année, 3^{ème} année, 4^{ème} année et 5^{ème} année

L'horaire suivant est valable pour la 1^{ère} année, la 2^{ème} année, la 3^{ème} année, la 4^{ème} année et la 5^{ème} année

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

0730-0815	Accueil du matin	Facultatif
0815-1145	Ecole	Obligatoire
1145-1315	Repas	Facultatif
1315-1535	Ecole	Obligatoire
1535-1800	Accueil du soir	Facultatif

Mercredi

0730-0815	Accueil du matin	Facultatif
0815-1145	Ecole	Obligatoire
1145-1330	Repas	Facultatif
1330-1800	Accueil du soir	Facultatif



Conditions financières et générales 2019/2020
tous les tarifs s'entendent en francs suisses / CHF

Horaires 1^{ère} année, 2^{ème} année, 3^{ème} année, 4^{ème} année et 5^{ème} année - suite

Horaire des études assistées (dès la 2^{ème} année / 4P HarmoS) - 45 minutes

Lundi	Mardi	Jeudi
1540-1625	1540-1625	1540-1625

Horaire des études surveillées (dès la 3^{ème} année / 5P HarmoS) - 45 minutes

Lundi	Mardi	Jeudi
1540-1625	1540-1625	1540-1625

Horaire des études surveillées (dès la 4^{ème} année / 6P HarmoS) - 60 minutes

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1540-1640	1540-1640	1540-1640	1540-1640

Grâce à notre partenaire « Les Graines de Curieux » l'accueil de votre enfant est également possible durant toutes les vacances scolaires (hormis celles de Noël et le mois d'août). Les détails sur les activités proposées sont disponibles sur le site internet www.lesgrainesdecurieux.ch.

Récapitulatif des prestations

Prestation unique (pour chaque nouvel élève ; une fois pour toute sa scolarité)

	Finance de base	Les Petits Acrobates/La Nanosphère/Le Microcosme *
Finance d'inscription unique	1'000.00	750.00

* Pour les parents qui se sont déjà acquittés de la finance d'inscription de CHF 250.00 auprès de la garderie Les Petits Acrobates à Lausanne, du centre de vie enfantine La Nanosphère à l'EPFL ou du centre de vie enfantine Le Microcosme à Lausanne, la finance d'inscription à l'Ecole Vivalys s'élève à CHF 750.00.

Prestation périodique obligatoire

	Moyenne section	Grande section	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Ecolage, fournitures, uniformes et activités extrascolaires obligatoires	16'200.00	16'300.00	16'500.00	16'500.00	16'600.00	16'750.00	16'900.00

Prestation unique obligatoire

	Achat	Location*
Dobok (tenue de sport personnelle pour le taekwondo)	70.00	35.00

* par année scolaire



Récapitulatif des prestations - suite

Prestations périodiques facultatives

L'ensemble des prix indiqués ci-dessous sont calculés pour une présence de **5 jours** par semaine*. Il est toutefois possible de réserver une prestation **pour un jour seulement**. Les prix pour une présence journalière se trouvent directement dans les conditions financières et générales (page 3 et suivantes).

	Moyenne section	Grande section	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Accueil du matin dès 7 heures 30	1'500.00	1'500.00	1'500.00	1'500.00	1'500.00	1'500.00	1'500.00
Repas de 12 heures 00 à 13 heures 30	3'150.00	3'150.00	3'150.00	3'150.00	3'150.00	3'150.00	3'150.00
Accueil du soir de 15 heures 30 à 18 heures 00 *	3'005.00	3'005.00	3'005.00	3'005.00	3'005.00	3'005.00	3'005.00
Études assistées de 15 heures 40 à 16 heures 25 **				1'800.00			
Études surveillées de 15 heures 40 à 16 heures 25 ***					1'800.00		
Études surveillées de 15 heures 40 à 16 heures 40 ****						3'200.00	3'200.00
Transport scolaire	Pages 6/7	Pages 6/7	Pages 6/7	Pages 6/7	Pages 6/7	Pages 6/7	Pages 6/7

* L'horaire de l'accueil du soir du mercredi est de 13 heures 30 à 18 heures 00.

** Les élèves peuvent participer aux études assistées les lundis, mardis et jeudis (3 jours par semaine), le prix indiqué correspond à trois études assistées par semaine (le maximum), 45 minutes.

*** Les élèves peuvent participer aux études surveillées les lundis, mardis et jeudis (3 jours par semaine), le prix indiqué correspond à trois devoirs surveillés par semaine (le maximum), 45 minutes.

**** Les élèves peuvent participer aux devoirs surveillés les lundis, mardis, jeudis et vendredis (4 jours par semaine), le prix indiqué correspond à quatre devoirs surveillés par semaine (le maximum), 60 minutes.

	Par période de 40 minutes
Cours privés (1 élève)	70.00
Cours semi-privés (2 ou 3 élèves)	45.00
Cours collectifs (dès 4 élèves)	25.00

Accueil pendant les vacances scolaires - facultatif

Les inscriptions se font directement via le site internet de notre partenaire privilégié : www.lesgrainesdecurieux.ch.
Accueil pendant toutes les vacances scolaires (sauf celles de Noël et durant le mois d'août) de 7 heures 30 à 18 heures 30.



Tableau des équivalences en fonction de l'âge des enfants

Age de l'enfant	Ecole Vivalys	Suisse (Vaud)	Suisse (HarmoS)	France	UK
3 ans à 4 ans	Petite Section *			Petite Section	Nursery
4 ans à 5 ans	Moyenne Section **	1 ^{ère} enfantine ***	1P HarmoS***	Moyenne Section	Reception
5 ans à 6 ans	Grande Section	2 ^{ème} enfantine	2P HarmoS	Grande Section	Year 1
6 ans à 7 ans	1 ^{ère} année	1 ^{ère} primaire	3P HarmoS	CP	Year 2
7 ans à 8 ans	2 ^{ème} année	2 ^{ème} primaire	4P HarmoS	CE1	Year 3
8 ans à 9 ans	3 ^{ème} année	3 ^{ème} primaire	5P HarmoS	CE2	Year 4
9 ans à 10 ans	4 ^{ème} année	4 ^{ème} primaire	6P HarmoS	CM1	Year 5
10 ans à 11 ans	5 ^{ème} année	5 ^{ème} primaire	7P HarmoS	CM2	Year 6

* Cette classe préparatoire est proposée à la garderie Les Petits Acrobates à Lausanne, au centre de vie enfantine La Nanosphère à l'EPFL ainsi qu'au centre de vie enfantine Le Microcosme à Lausanne. Il est toutefois possible de rejoindre l'Ecole Vivalys sans avoir fréquenté au préalable la Petite Section. Pour l'année scolaire 2019-2020, la Petite Section concerne les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016.

** Enfants nés entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015 pour l'année scolaire 2019-2020.

*** Enfants nés jusqu'au 31 juillet 2015 pour l'année scolaire 2019-2020